



COMPTE-RENDU CFDT-METEO du CTSS DIRIC du 15 novembre 2016

Sommaire :

- Approbation du compte-rendu du CTSS précédent (juin 2016), page 1
- Suites données au dernier CTSS, page 2
 - Organisation de la Région Centre
 - Organisation de Trappes
 - Evolution de la division administrative
 - Evolution de l'organisation commerciale
 - Fonctionnement de l'Unité Medias,
- Evolution de l'Observation page 3
- TROED 2017 et suivi des effectifs
- JRTT fixes 2017

Présidente :

Marie-Geneviève RENAUDIN (Diric/D)

Experts de l'Administration :

Laurent PERRON (Diric/DA), Anita BOONE (Diric/ADM/D), Olivier Le MOIGNE (Diric/ADE)

Représentants des personnels pour la CFDT-Météo :

Philippe AUBIER

François DELAHAYE (Expert)

Approbation du compte-rendu du CTSS du 17 juin 2016

Concernant la Division TTI, et la réunion en date du 28 juin 2016 mentionnée dans ce PV, la CFDT météo rappelle que, dans le cadre de la fusion des services TTI/AS et TTI/MT, les agents déjà en poste à MT conservent le régime de travail en SP 5J/7. Ce mode de fonctionnement est effectif depuis le 1^{er} septembre 2016.

Organisation de la Région Centre et de Trappes

Centre de Bourges

3 départements couverts avec un effectif de 2 + 5,5.

Départ en retraite de l'adjoint en 2017 remplacé par un agent (volontaire) de l'exploitation.

DIRIC/D confirme que les fonctions d'adjoint avec une participation aux tours de service de prévision sera une évolution du poste applicable aux CMs

Centre de Tours

3 départements couverts avec un effectif de 2 + 6,6.

Passage en SP depuis le 1 octobre 2016 avec transfert des fonctions aéronautiques à Orly. Départ en retraite en 2017 d'un agent en exploitation.

Centre de Trappes

Effectif de 2 + 7, avec des mutations possibles aux prochaines CAP.

En cas de mutation du chef de centre, son l'adjoint TSM actuellement en place serait sollicité pour prendre la fonction d'encadrement. DIRIC/D ajoute que cela se ferait sans participation de l'agent aux vacations de prévision du CM.

Un représentant des personnels indique que la fonction d'encadrement + prévision est parfois compliquée. Une prise de poste de prévisionniste occasionnelle nécessite, pour sa maîtrise, une utilisation régulière des outils et procédures liés au poste. Cela est d'autant plus vrai dans le cas de situations météorologiques défavorables.

Suppression des nuits avec passage en SP après la VH 2016/2017...

La direction évoque une possible mutualisation avec Saint-Mandé sur le futur poste permanent PAR/PC pour les agents qui le souhaitent, mais dans le détail cette nouvelle organisation reste floue.

DIRIC/D indique que la reprise des tâches de nuit de Tours et de Trappes sera assurée par le CMIR avec une évolution du poste PAR de St Mandé. Cette réorganisation de la prévision régionale et du poste PAR actuel en PAR/PC H24 devra être menée par le Groupe de Travail Centre et les CMs.

Evolution organisation ADM

Effectif de 1 +10 avec un cadrage de 1 + 8

La fermeture des centres a pour conséquence la diminution de l'ensemble des activités de logistique et de régie : réorganisation et mutualisation sont donc mises en oeuvre.

Evolution organisation Commerce

Le réseau des PRRC se met en place pour toutes les DIR en novembre 2016.

L'équipe commerce DIRIC s'adapte : il y aura ainsi un poste dit sédentaire, moins enclin à se déplacer vers les clients, avec une fonction de référent. Le profil du poste est de traiter des dossiers de clients spécifiques aux caractéristiques financiers plus importantes.

Fonctionnement Unité MEDIAS

Le poste permanent de Technicien est sujet a de nombreux échanges avec les représentants des personnels. La situation est préoccupante : la charge du poste est importante, et les effectifs se réduisent dangereusement. Les bilans ont fortement augmenté avec un rythme de vacations soutenu pour les agents disponibles.

Les contraintes de la prestation Radio-France ont un impact important sur la tenue du poste. Elles n'ont pas été suffisamment prises en compte par la direction malgré les observations répétées en début d'année de la part des représentants des personnels.

Aujourd'hui des solutions de fortune sont proposées : VMR, appel au volontariat d'agent PAR, brigadistes. Elles ne répondent pas à la problématique des effectifs à moyen terme. L'ouverture de 2 postes en CAP est une solution. Malheureusement, à ce stade, il semble qu'il y ait aucun candidat.

L'effectif est de 6 TSM actuellement, la perspective d'être seulement 4 en février 2017 exige une forte mobilisation de la direction.

Evolution de l'Observation

Un rapport de la DSO envisage que dans les 10 prochaines années, le pôle MIR de Saint-Mandé serait arrêté, après celui de Trappes. Le système s'articulerait alors autour de deux pôles : une Mir à Roissy principalement centrée sur l'aéronautique et une Mir renforcée à Orly avec un champ d'action mixte (aéronautique et stations « classiques ») et un domaine d'intervention beaucoup plus large. Cela nécessite de réfléchir à la taille des locaux d'Orly. Suite à une question de la CFDT, la direction indique qu'en cas de départ d'un agent à St-Mandé, son poste devrait être ouvert à Orly.

TROED 2017 et suivi des effectifs

Effectif TTI 1+ 12 techniciens.

La CFDT souligne que ne sont pas mentionnés les 2 TSI d'AS dans le TROED. Cette demande de modification est retenue par la direction.

Toujours dans le cadre des effectifs et avec la signature de ce nouveau contrat d'assistantes FIA Fédération International de l'Automobile pour la Saison 2017, La CFDT s'interroge sur quel impact de charge pour l'équipe TTI DIRIC

DIRIC/D indique que ce nouvel engagement commercial implique une recomposition des équipes. Le poste de "Manager" (départ en retraite agent TTI) avec à ce jour un agent en poste sera rattaché aux Servies MF Sport. Pour la partie installation support un appel à candidature au niveau national a été fait avec le recrutement d'agents de Météo France hors DIRIC.

DIRIC/D nous confirme que par ce recrutement la charge pour les agents TTI sera allégée sauf pour le domaine évolution des applications et du développement. Ce dernier point, devant être quantifié en temps travail pour la mise à disposition réelle de l'agent.

JRTT fixes 2017

Les dates retenues sont :

- vendredi 26 mai 2017 (pont de l'Ascension)
- lundi 14 août 2017
- mardi 26 décembre 2017